

## Trusteam Finance

Société par actions simplifiée  
Siège social : 11 rue Berryer, 75800 Paris  
RCS Paris : 433 634 144  
(la "**Société de gestion**")

---

### LETTRE AUX PORTEURS DE PARTS DU FONDS « TRUSTEAM ROC »

*Fonds Commun de Placement*  
(le "**Fonds absorbé**")

---

Vous détenez des parts du Fonds Commun de Placement Trusteam Roc, pour lequel Trusteam Finance agit en tant que Société de gestion.

Par procès-verbal en date du 15 Juillet 2021 du comité exécutif de la Société de gestion, en accord avec le conseil d'administration du fonds Trusteam Funds, une société d'investissement à capital variable, dont le siège social est situé au 14, Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistré avec numéro RCS Luxembourg : B 78.762, il a été décidé de procéder à la fusion transfrontalière de "Trusteam Funds" (le "**Fonds absorbé**"), par apport de l'ensemble de ses actifs et passifs au Fonds absorbé, conformément aux dispositions des articles 24 et 26 des statuts de la Société et des articles 2), 1., (p) et (q) de la Directive OPCVM, et sous réserve de l'approbation de la Commission de Surveillance du Secteur Financier du Luxembourg ("**CSSF**") conformément à l'article 39 de la Directive OPCVM.

La fusion transfrontalière entre le Fonds absorbé, domicilié au Grand-Duché de Luxembourg, et le Fonds absorbé, domicilié en France, (la "**Fusion**") prendra effet le 29 avril 2022 (la "**Date de Fusion**") ou toute autre date ultérieure qui serait justifiée pour des raisons réglementaires ou d'approbation par les autorités de régulation.

À la Date de Fusion, tous les actifs et passifs du Fonds absorbé seront transférés au Fonds absorbé et le Fonds absorbé attribuera à chaque actionnaire du Fonds absorbé un nombre total de parts de même catégorie (veuillez-vous référer au tableau ci-dessous), arrondi au millième de part le plus proche, calculé en multipliant le nombre d'actions détenues dans le Fonds absorbé par le rapport d'échange. Le rapport d'échange sera calculé à la date du 29 avril 2022 sur la base de la valeur intrinsèque des classes d'actions émises du Fonds absorbé et du Fonds absorbé, en divisant la valeur nette d'inventaire par action de la classe concernée dans le Fonds absorbé calculé le 29 avril 2022 par la valeur nette d'inventaire par part de la même catégorie dans le Fonds absorbé calculée le même jour, sur la base de l'évaluation des actifs sous-jacents ayant eu lieu le 28 avril 2022, conformément aux principes d'évaluation contenus dans les statuts et dans le prospectus du Fonds absorbé.

Les actionnaires du Fonds absorbé pourront donc exercer leurs droits dans le Fonds absorbé, en fonction des parts du Fonds absorbé qu'ils détiendront après la réalisation de la Fusion, au prorata de leur droit de participation au Fonds absorbé conformément au tableau suivant :

Fonds absorbé			Fonds absorbé	
Code ISIN	Classe d'action		Code ISIN	Classe d'action
LU1506680005	R Cap	<i>Absorbé par</i>	FR0010981175	A
LU1506680427	I Cap	<i>Absorbé par</i>	FR0010985804	B

Le Fonds absorbé étant le fonds nourricier du Fonds absorbé, le Fonds absorbé a principalement le même objectif et la même politique d'investissement que le Fonds absorbé.

Les frais de performance du Fonds absorbé pour l'année fiscale 2021 ont été dûment payés et ne seront donc pas réintégrés au sein du Fonds absorbeur.

Aucun rééquilibrage des portefeuilles des fonds absorbé et absorbeur ne sera effectué avant que la Fusion ne prenne effet.

Le Fonds absorbé n'a pas de coûts d'établissement impayés. De plus, tous les coûts liés à la Fusion ci-dessus, seront supportés par la Société de gestion.

La Fusion n'aura aucun impact sur les souscriptions, conversions et rachats effectués dans le Fonds absorbeur. De plus, la Fusion n'aura aucun impact matériel sur les porteurs de parts du Fonds absorbeur.

KPMG, Tour EQHO, 2 Avenue Gambetta, 92066 Paris La Défense, a été désigné par le conseil d'administration du Fonds absorbé comme le réviseur d'entreprises indépendant chargé de préparer un rapport validant les conditions prévues à l'article 71 (1), points a) à c) de la Loi de 2010 aux fins de cette Fusion.

Paris, le 16 mars 2022

La Société de gestion